

**DISPOSITIF PARI**  
**PARCOURS ACCOMPAGNE POUR RESUSSIR SON INSERTION**  
**COTE D'OR**

**Organisme intervenant : CESAM**  
24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

**Lieux de la formation :**  
**Zones Dijon, Beaune, Genlis, Haute-Côte d'Or**

Accessibilité Handicap : selon site  
Réf. Handicap : Catherine Nouvellet  
cnouvellet@cesamformation.org

**Dates de formation :**  
Dispositif permanent, entrées  
possibles à tout moment

**Durée 1 an maximum**

**Public**

**Bénéficiaires du RSA, inscrits en tant que demandeurs d'emploi ou non**

→ **Inscription** : demande à faire auprès du référent du Conseil Départemental

→ **Financement** : formation gratuite, intégralement prise en charge par le Conseil Départemental



**Conditions d'accès**

Etre bénéficiaire du RSA, inscrits ou non en tant que demandeur d'emploi ou non.  
Pas de pré-requis.

**Objectifs**

Le dispositif PARI permet de construire et de faire évoluer durablement sa situation professionnelle, grâce à un accompagnement réalisé par des conseillers en insertion professionnelle.

**Méthodes pédagogiques**

- Entretiens individuels et personnalisés
- Ateliers collectifs thématiques ou méthodologiques
- Accompagnement vers l'entreprise (stages)

## Contenu - Déroulement

Le parcours est individualisé (durée, rythme, contenus) il tient compte des besoins et des objectifs. Chaque parcours est proposé selon les étapes suivantes :

- Etape 1 : analyse de la situation socio-professionnelle
- Etape 2 : travail sur le projet, accompagnement vers l'emploi
- Etape 3 : consolidation

Le parcours, qui comprend des entretiens individuels et des ateliers collectifs, est composé d'un ensemble de prestations activées selon les besoins.

- Ateliers « Essentiels » : Mobilité, Techniques de recherche d'emploi, Estime de soi, Connaître et se faire connaître de l'entreprise
- Accompagnement vers l'entreprise : stage, aide à la constitution d'un réseau professionnel, rencontre ou visites d'entreprises, simulation d'entretien...
- Ateliers numériques : les bases du numérique postuler sur les réseaux sociaux...
- Ateliers citoyens/civiques : les stéréotypes en entreprise, les jeunes et l'emploi...

## Suivi et évaluation

### **Suivi en formation :**

Le suivi est réalisé par le conseiller, du début à la fin de la formation. Il assure le suivi à chaque étape : entretiens individuels, propositions et inscriptions aux ateliers, suivi en entreprise, bilan individuel. Le suivi de la prestation est assuré par Catherine NOUVELLET, pilote.

**Modalités d'évaluation :** recueil des réalisations et actions réalisées en cours de parcours

**Sanction :** Attestation de compétences en fin de parcours, bilan individuel et plan d'action

## Equipe pédagogique

### **Encadrement :**

Pascale CHISIN – Coordinatrice Pôle Insertion, Directrice adjointe CESAM  
Catherine NOUVELLET – Pilote dispositif PARI

### **Formateurs :**

Virginie LASPERCHE – Conseillère en Insertion Professionnelle  
Christine PUJEAUT – Conseillère en Insertion Professionnelle  
Thomas DELASELLE – Conseiller en Insertion Professionnelle

## Tarif - Règlement

- Bénéficiaire du RSA, inscrit ou non à Pôle Emploi : **gratuité**
- Prise en charge par le Conseil Départemental de Côte d'Or